

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS  
DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET D'INGÉNIERIE**

**ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE**

**Procès-verbal de la 354<sup>e</sup> réunion ordinaire  
de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie,  
tenue à Gatineau le 19 mars 2025 à 13h30  
par visioconférence Zoom**

# Département d'informatique et d'ingénierie

Procès-verbal de la 354<sup>e</sup> Assemblée départementale ordinaire du Département d'informatique et d'ingénierie, tenue à Gatineau le mercredi 19 mars 2025 à 13 h 30 par visioconférence Zoom.

MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS	SABBATIQUE	
ADI, Kamel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quitte à 16h40
ALLILI, Mohand Saïd	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quitte à 16h40
BAAZIZ, Nadia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BENYAHIA, Ilham	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quitte à 16h30
BERKANE, Soulimane	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BOUHADDI, Myria	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BOUTAYEB, Halim	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quitte à 16h30
CREȚU, Ana-Maria	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DANKOVA, Natalia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DAVOUST, Alan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EFTIMOV, Tinko	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrive à 14h33
EL GUEMHIOUI, Karim	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quitte à 16h46
KHOURY, Raphaël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quitte à 16h44
KORWIN-PAWLOWSKI, Michael	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LAKHSSASSI, Ahmed	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LESAGE, Frédéric	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LOGRIPPO, Luigi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
MISSAOUI, Rokia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
MOUDOUD, Hajar	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
NGUENA TIMO, Omer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quitte à 16h30
PELC, Andrzej	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quitte à 16h20
REZKALLAH, Miloud	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ST-ONGE, Étienne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
TAHERI, Shamsodin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
TAJEUNA, Etienne Gael	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrive à 13h35
TALBI, Larbi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quitte à 16h46
<b>SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE</b>				
CHENARD, Pascale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Tournée départementale du doyen de la recherche et de la création, Simon Beaudry et Julien Doris  
Présence de M. Mustapha Bennai, représentant des chargés de cours

\*\*\*

Le président d'assemblée, Luigi Logrippio, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 14 h 25.

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition d'Ahmed Lakhssassi, appuyé par Nadia Baaziz, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité comme suit :

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal
  - 2.1. Adoption du procès-verbal de la 353e assemblée départementale ordinaire
3. Informations et questions
  - 3.1. Département
    - 3.1.1. Proportion de la première inscription en recherche (Maria)
    - 3.1.2. Proportion allouée au changement de professeur encadreur en cours de parcours (Maria)
  - 3.2. Module de l'informatique et Module de l'ingénierie (Gatineau et Saint-Jérôme)
  - 3.3. Programmes de 2e et 3e cycles
4. Tâches d'enseignement 2024-2025 et 2025-2026
  - 4.1. Adoption de la résolution INF3599
5. Adoption des tâches annuelles 2025-2026 et dépôt des sommaires 2024-2025
  - 5.1. Adoption des résolutions INF3600 à INF3625
6. Coordination de cours 2025-2026
7. Planification de la relève pour les postes administratifs 2025-2032
  - 7.1. Adoption de la résolution INF3626
8. Critères d'évaluation des professeurs
  - 8.1. Adoption de la résolution INF3627
9. Statut de prof associé
  - 9.1. Adoption de la résolution INF3628 – Renouvellement du statut de Emmanuel Kengne
  - 9.2. Adoption de la résolution INF3633 – Octroi du statut à Abdelhamid Mammeri
10. DESS en gestion intelligente de l'énergie
  - 10.1. Adoption de la résolution INF3629
11. Adoption de nouveaux descriptifs de cours - Bac en génie informatique

- 11.1. Adoption de résolution INF3630
  
- 12. Élaboration d'EQE – GEN1143, GEN1543, GEN1553, GEN1563, GEN1573, GEN1593, GEN1603, GEN1703, GEN6353 (Descriptif avec EQE)
  - 12.1. Adoption de la résolution INF3631
  
- 13. Adoption d'EQE – GEN6323, GEN6363, INF5016, INF5026, INF5193, INF5223, INF6212 (Commentaires chargés de cours)
  - 13.1. Adoption de la résolution INF3632
  
- 14. Critères d'octroi heures d'aide à la correction
  - 14.1. Adoption de la résolution INF3633
  
- 15. Varia
  - 15.1. Date de la prochaine réunion de l'assemblée : mercredi 16 avril 2025 sous la présidence de Rokia Missaoui.
  - 15.2. Nomination de deux membres pour participer au groupe de recherche créé par Simon Beaudry, Doyen de la recherche.
  
- 16. Levée de la séance

## **2. Procès-verbal**

Sur proposition de Etienne St-Onge, appuyé par Andrzej Pelc, le procès-verbal de de la 353e réunion ordinaire de l'assemblée départementale est adopté à l'unanimité.

## **3. Informations et questions**

### **3.1. Département (Lakhssassi)**

#### **Embauche de professeurs :**

Le directeur félicite Hajar Moudoud et Miloud Rezkallah pour l'obtention de leur poste menant à permanence. Des discussions sont en cours auprès du VRER afin de planifier l'embauche des deux postes de suppléants qui se sont libérés.

L'UQO prévoit une baisse possible de près de 70% des inscriptions. Les cycles supérieurs peuvent être une bouée de sauvetage dans cette situation, en développant des ententes à l'international. Les postes de suppléants s'avéreront donc utiles en ce sens. L'ouverture d'un autre poste en énergie est envisagée.

#### **Accès des professeurs aux dossiers des candidats dans les concours pour postes de professeurs:**

Kamel Adi demande s'il y a possibilité d'avoir accès aux dossiers des candidats. Le directeur rappelle qu'aucun CV ne peut être partagé de façon électronique. Si les professeurs souhaitent avoir la possibilité d'assister aux entrevues, ils doivent faire adopter une résolution départementale en ce sens. Les CV partagés pendant l'AD doivent aussi être déchetés à la suite des entrevues.

### **Activités spéciales DII :**

Une activité « Étudiant d'un jour » est actuellement en organisation. Luc Rainville et Reda Bensouda enverront une invitation sous peu. Un budget est alloué.

Une journée d'innovation du DII est aussi en processus d'organisation. Il y aura plusieurs activités tel que : présentation de thèses en 180 secondes, remise de prix et invités spéciaux. Un budget est alloué.

### **Rappels :**

Rappel aux professeurs de génie que la date limite pour renouveler leurs permis d'ingénieur est la fin de mars. Il est très important que les ingénieurs gardent leur permis actif dans les temps.

Les plans de cours qui n'ont pas encore été remis au département doivent l'être rapidement afin que le directeur soit en mesure d'approuver les notes des étudiants.

#### **3.1.1. Proportion de la première inscription en recherche (Maria Arruda)**

Maria Arruda mentionne que, selon les directives de la DGA, les proportions de 1 cours reçues par la personne directrice de recherche à une première inscription d'un.e étudiant.e de doctorat en recherche doit être ajoutée à la tâche d'enseignement de la personne directrice au moment où l'étudiant.e s'inscrit. La pratique au département n'est pas conforme à cette règle et la proportion est ajoutée quand la personne étudiante complète l'activité.

#### **3.1.2. Proportion allouée au changement de professeur encadreur en cours de parcours (Maria)**

Maria mentionne aussi que, dans le cas de changement de personne superviseur, il devrait être au département de décider de quelle manière la tâche devrait être répartie entre les deux personnes concernées.

Mohand Allili mentionne cette règle avait été établie au département afin d'éviter qu'un nouveau superviseur soit perdant quand un élève change de professeur encadreur.

Maria rappelle que c'est la règle du DGA et que tous les départements doivent s'y conformer. Il ne sera plus possible d'inscrire les tâches de façon rétroactive.

Dans les cas où il faudra ajouter une proportion rétroactive complexe, le cas sera soulevé au DGA.

Les proportions relevant de plus de deux ans en arrière ne pourront pas être ajoutées.

Cela s'applique au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. Nadia Baaziz soulève qu'au 2<sup>e</sup> cycle il y a trois activités (projet de mémoire, recherche et présentation du mémoire). Maria précise que dans tous les cas le ou la professeur.e concernée doit recevoir la proportion lorsque l'étudiant s'inscrit à l'activité.

L'assemblée suggère d'accueillir le DGA à une AD extraordinaire afin d'éclaircir certains détails.

### **Module de l'informatique et Module de l'ingénierie**

#### **Informatique, Gatineau (El Guemhioui)**

**Inscription pour l'été :** Les inscriptions vont bon train, sauf pour le cours optionnel de cryptographie, où le taux d'inscription est très bas. Le directeur invite les professeurs à faire connaître ce cours aux étudiants.

**Inscriptions pour l'automne 2025 :** C'est fini les grandes vagues d'inscription, toutefois la grosse vague de l'automne 2024 sera ressentie à l'automne 2025. Cet automne il n'y a eu que 336 admissions, comparativement à 3251 admissions à l'automne 2024. Cela représente une baisse de 90% des inscriptions. On peut donc s'attendre à des taux d'inscriptions relativement équivalents aux taux connus il y a 4 ans. Pour l'automne 2025, les étudiants internationaux devront payer l'intégralité de leurs frais de scolarité avant le 22 août. Cette règle a été décidée à la suite de la décision de l'UQO de reconnaître avoir atteint près de 2 millions de dollars de frais d'étude impayés chez les étudiants internationaux. Il sera d'autant plus difficile d'obtenir un visa de travail. Ces nouvelles conditions auront certainement un impact majeur sur les inscriptions.

**Activités spéciales module informatique :**

Journée d'innovation technologique du DII. Les étudiants présenteront leurs projets de synthèse. Il y aura 5000,00 \$ en prix à gagner pour les étudiants. Le directeur invite 2 membres de jury pour la journée du 29 avril 2025.

**Informatique, Saint-Jérôme (Nguena Timo)**

Très peu d'inscriptions pour le moment, mais les demandes d'admissions arrivent tard, surtout pour les locaux, donc il est difficile de se prononcer pour le moment.

**Ingénierie, Gatineau (Boutayeb)**

405 demandes d'admission d'étudiants internationaux, comparativement à 2000 en 2024.

28 demandes d'étudiants locaux, comparativement à 57 en 2024. Diminution des étudiants locaux par rapport aux étudiants inscrits.

Il faudra renforcer les partenariats avec les collèges et cegeps afin de faciliter la reconnaissance des acquis et de faciliter les admissions d'étudiants locaux.

Il faudra aussi promouvoir la participation des étudiants à la journée innovation du 29 avril. Les étudiants pourront à cette occasion présenter leurs projets et ils seront admissibles à gagner des prix.

**3.2. Programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles**

**2<sup>e</sup> cycle (Baaziz)**

Baisse du nombre de dossiers reçus. Plusieurs étudiants sont déjà inscrits depuis l'automne 2024.

Nouveaux dossiers déposés : 4 demandes seulement reçues depuis octobre 2024. La responsable en a parlé avec la Doyenne et le Registraire qui sont en train de traiter les retards. Il y a donc un blocage au bureau du registraire. Ces délais peuvent pousser les étudiants vers d'autres programmes.

**3<sup>e</sup> cycle (Taheri)**

Demande aux professeurs d'encourager leurs étudiants à s'inscrire aux projets de lecture dirigée pour l'été rapidement pour éviter les demandes hors délai et éviter de doubler les tâches de l'ASAGE vers la fin des délais.

Le responsable demande un suivi concernant les bourses. Le directeur précise qu'il n'y a pas de suivi pour le moment.

#### **4. Tâches d'enseignement 2024-2025 et 2025-2026**

##### **4.1. Adoption de la résolution INF3599**

Concernant l'adoption des tableaux individuels des tâches d'enseignement des professeur.es pour l'année 2024-2025 et 2025-2026

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** L'article 10.11 de la convention collective en vigueur pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** L'offre de cours pour l'année 2024-2025 et 2025-2026 ;

**ATTENDU** Les tâches d'enseignement des professeur.es pour l'année 2024-2025 et 2025-2026;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Andrzej Pelc

Appuyé par : Ilham Benyahia

**IL EST RÉSOLU** **DE RECOMMANDER** au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite d'approuver les tableaux individuels des tâches d'enseignement des professeur.e.s du Département d'informatique et d'ingénierie pour l'année 2024-2025 et 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5. Adoption des tâches annuelles 2025-2026 et dépôt des sommaires 2024-2025**

Les tâches annuelles sont adoptées avec délégation du directeur de vérifier l'exactitude des documents soumis. Les sommaires sont simplement soumis à l'assemblée.

##### **5.1. Adoption de la résolution INF3600 à INF3625**

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Kamel Adi

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Kamel Adi ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Kamel Adi ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Kamel Adi

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Kamel Adi et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Mohand Saïd Allili

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Mohand Saïd Allili ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Mohand Saïd Allili ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Mohand Saïd Allili

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Mohand Saïd Allili et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 de la professeure Nadia Baaziz

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par la professeure Nadia Baaziz ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par la professeure Nadia Baaziz;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Nadia Baaziz

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU** **D'ACCEPTER** la tâche annuelle de la professeure Nadia Baaziz et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 de la professeure Ilham Benyahia

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par la professeure Ilham Benyahia ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par la professeure Ilham Benyahia ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Ilham Benyahia

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU**     **D'ACCEPTER** la tâche annuelle de la professeure Ilham Benyahia et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Soulimane Berkane

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU**     Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Soulimane Berkane;

**ATTENDU**     La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Soulimane Berkane ;

**ATTENDU**     L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU**     Les discussions en séance ;

Proposé par : Soulimane Berkane

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU**     **D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Soulimane Berkane et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 de la professeure Myria Bouhaddi

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU**     Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par la professeure Myria Bouhaddi ;

**ATTENDU**     La tâche annuelle 2025-2026 déposée par la professeure Myria Bouhaddi ;

**ATTENDU**     L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Myria Bouhaddi

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle de la professeure Myria Bouhaddi et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Halim Boutayeb

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Halim Boutayeb ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Halim Boutayeb ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Halim Boutayeb

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Halim Boutayeb et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 de la professeure Ana-Maria Crețu

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par la professeure Ana-Maria Crețu ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par la professeure Ana-Maria Crețu ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Ana-Maria Crețu

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle de la professeure Ana-Maria Crețu et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 de la professeure Natalia Dankova

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par la professeure Natalia Dankova ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par la professeure Natalia Dankova ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Natalia Dankova

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle de la professeure Natalia Dankova et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Alan Davoust

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Alan Davoust ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Alan Davoust ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Alan Davoust

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU** **D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Alan Davoust et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Tinko Eftimov

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Tinko Eftimov ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Tinko Eftimov ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Tinko Eftimov

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU** **D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Tinko Eftimov et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Karim El Guemhioui

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Karim El Guemhioui;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Karim El Guemhioui ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Karim El Guemhioui

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU** **D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Karim El Guemhioui et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Raphael Khoury

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Raphaël Khoury ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Raphaël Khoury ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Raphaël Khoury

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Raphaël Houry et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Michael Korwin-Pawlowski

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Michael Korwin-Pawlowski ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Michael Korwin-Pawlowski ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Michael Korwin-Pawlowski

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Michael Korwin-Pawlowski et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Ahmed Lakhssassi

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Ahmed Lakhssassi ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Ahmed Lakhssassi ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Ahmed Lakhssassi

Appuyé par : Ilham Benyahia

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Ahmed Lakhssassi et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Frédéric Lesage

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Frédéric Lesage ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Frédéric Lesage ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Frédéric Lesage

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Frédéric Lesage et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Luigi Logrippo

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Luigi Logrippo ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Luigi Logrippo ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Luigi Logrippo

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU** **D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Luigi Logrippo et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 de la professeure Rokia Missaoui

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par la professeure Rokia Missaoui ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par la professeure Rokia Missaoui ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Rokia Missaoui

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU** **D'ACCEPTER** la tâche annuelle de la professeure Rokia Missaoui et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 de la professeure Hajar Moudoud

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par la professeure Hajar Moudoud ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par la professeure Hajar Moudoud ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Hajar Moudoud

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU** **D'ACCEPTER** la tâche annuelle de la professeure Hajar Moudoud et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Omer Landry Nguena Timo

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Omer Landry Nguena Timo ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Omer Landry Nguena Timo ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Omer Landry Nguena Timo

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU** **D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Omer Landry Nguena Timo et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Andrzej Pelc

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Andrzej Pelc ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Andrzej Pelc ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Andrzej Pelc

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU** **D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Andrzej Pelc et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Miloud Rezkallah

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Miloud Rezkallah ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Miloud Rezkallah ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Miloud Rezkallah

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Miloud Rezkallah et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Etienne St-Onge

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Etienne St-Onge ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Etienne St-Onge ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Etienne St-Onge

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Etienne St-Onge et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Shamsodin Taheri

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Shamsodin Taheri ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Shamsodin Taheri ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Shamsodin Taheri

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Shamsodin Taheri et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Etienne Gael Tajeuna

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Etienne Gael Tajeuna ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Etienne Gael Tajeuna ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Etienne Gael Tajeuna

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Etienne Gael Tajeuna et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Concernant l'adoption de la tâche annuelle 2025-2026 du professeur Larbi Talbi

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Le sommaire des réalisations 2024-2025 déposé par le professeur Larbi Talbi ;

**ATTENDU** La tâche annuelle 2025-2026 déposée par le professeur Larbi Talbi ;

**ATTENDU** L'article 10 de la convention collective en vigueur pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2026 ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Larbi Talbi

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

**IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER** la tâche annuelle du professeur Larbi Talbi et de la transmettre au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **6. Coordination de cours 2025-2026**

Le document sera envoyé aux professeurs en version modifiable afin que chaque professeur puisse ajouter son nom aux cours qui l'intéressent. Le but étant d'avoir plusieurs noms pour chaque cours et d'éviter d'avoir à nommer une nouvelle personne lorsque le coordonnateur ou la coordonnatrice du cours est en sabbatique ou absent.e.

Le document avec tous les noms suggérés sera soumis à la prochaine assemblée départementale.

## **7. Planification de la relève pour les postes administratifs 2025-2032**

### **7.1. Adoption de la résolution INF3626**

Concernant la planification des postes administratifs du département de l'informatique et de l'ingénierie pour 2025 à 2032

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** La Convention collective des professeures et professeurs de l'UQO, Article 10.15;

**ATTENDU** Les intentions exprimées en séance

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Ahmed Lakhssassi

Appuyé par : Luigi Logrippo

**IL EST RÉSOLU DE TRANSMETTRE** au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite la planification des postes administratifs du Département d'informatique et d'ingénierie pour les années 2025 à 2032.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 8. Critères d'évaluation des professeurs

Les critères sont remis en question, car ils sont très vastes et génériques. Il est soulevé que les critères sont à titre de référence, mais qu'il serait plus équitable de les rendre plus uniformes, malgré les domaines. C'est un défi de grande haleine. Ilham Benyahia suggère que le comité d'évaluation des professeurs mis en place documente l'application des critères lors de l'exercice des évaluations. Ceci permettra de former un guide d'évaluation réfléchi et juste. Elle a souligné aussi l'importance d'évaluer les tâches d'administration et des services à la collectivité selon des critères qui permettent de les valoriser et les évaluer de manière juste. Rokia Missaoui soulève le point que les professeurs ont la responsabilité de faire valoir leur dossier et de justifier l'excellence de leur travail. Le comité d'évaluation doit aussi poser les questions nécessaires afin de prouver en quoi un professeur a excellé ou failli dans son rôle.

#### 8.1. Adoption de la résolution INF3627

Concernant les critères d'évaluation des professeurs au département d'informatique et d'ingénierie pour l'année 2025-2026

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa **354<sup>e</sup> réunion ordinaire** tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13 h 30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Les critères d'évaluations des professeurs du Département d'informatique et d'ingénierie tels qu'indiqués dans la résolution INF2628 adoptés lors de la 243<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'assemblée départementale du 4 mai 2011.

**ATTENDU** Les critères en annexe ;

**ATTENDU** La convention collective des professeures et des professeurs de l'UQO ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Andrzej Pelc

Appuyé par : Rokia Missaoui

**IL EST RÉSOLU D'ADOPTER** les critères tels qu'annoncés en annexe pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 9. Statut de prof associé

#### 9.1. Adoption de la résolution INF3628 – Renouvellement du statut de Emmanuel Kengne

Concernant le renouvellement du statut de professeur associé de monsieur Kengne, Emmanuel pour une période de trois (3) ans.

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** La demande adressée par monsieur Emmanuel Kengne au Département d'informatique et d'ingénierie ;

**ATTENDU** La demande respecte les critères suivants :

- La demande du candidat est appuyée et présentée par un professeur du département ;
- Le candidat a contribué aux activités de recherche et d'enseignement avec au moins 1 professeur du département d'informatique et d'ingénierie lors de son précédent mandat pour lequel il demande un renouvellement conformément à l'article 1.13 de la convention collective des professeures et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** Les intérêts d'enseignement et de recherche du Département d'informatique et d'ingénierie ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Ahmed Lakhssassi

Appuyé par : Ilham Benyahia

**IL EST RÉSOLU :** **DE RECOMMANDER** au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite, d'approuver le renouvellement du statut de professeur associé à monsieur Emmanuel Kengne pour une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9.2. Adoption de la résolution INF3633 – Octroi du statut à Abdelhamid Mammeri**

Concernant l'octroi du statut de professeur associé à monsieur Mammeri, Abdelhamid pour une période de trois (3) ans.

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** La demande adressée par monsieur Abdelhamid Mammeri au Département d'informatique et d'ingénierie ;

**ATTENDU** La clause 1.13 de la convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** Les intérêts d'enseignement et de recherche du Département d'informatique et d'ingénierie ;

**ATTENDU** La collaboration de monsieur Abdelhamid Mammeri avec le professeur Larbi Talbi ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Larbi Talbi

Appuyé par : Kamel Adi

**IL EST RÉSOLU** **DE RECOMMANDER** au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite, d'approuver l'octroi du statut de professeur associé à monsieur Abdelhamid Mammeri pour une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **10. DESS en gestion intelligente de l'énergie**

### **10.1. Adoption de la résolution INF3629**

Concernant l'avis d'intention relatif à la création d'un DESS en en gestion intelligente de l'énergie

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** la volonté du Département d'informatique et d'ingénierie d'élargir son offre de formation;

**ATTENDU** l'expertise existante en gestion intelligente de l'énergie au sein du corps professoral du Département d'informatique et d'ingénierie;

**ATTENDU** les besoins du marché du travail dans le domaine de l'énergie;

**ATTENDU** l'absence d'une telle formation dans la région de l'Outaouais;

**ATTENDU** l'avis d'intention relatif à la création d'un DESS en en gestion intelligente de l'énergie (annexe);

**ATTENDU** les précisions fournies par Shamsodin Taheri, promoteur du projet;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Proposé par : Shamsodin Taheri

Appuyée par : Karim El Guemhioui

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPUYER** le projet de création d'un DESS en en gestion intelligente de l'énergie tel que présenté dans l'avis d'intention;

**D'APPROUVER** le dépôt de l'avis d'intention au Décanat des études;

**DE NOMMER** les personnes suivantes comme équipe promotrice du projet :

- Shamsodin Taheri
- Miloud Rezkallah
- Ana-Maria Cretu

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **11. Adoption de nouveaux descriptifs de cours - Bac en génie informatique**

### **11.1. Adoption de résolution INF3630**

Concernant l'adoption des nouveaux descriptifs de cours dans le cadre de la modification du baccalauréat en génie informatique.

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** l'évaluation périodique du baccalauréat en génie informatique (7643) et les modifications nécessaires pour y répondre;

**ATTENDU** les descriptifs des nouveaux cours, les descriptifs de cours modifiés et les triptyques de modification de cours ;

**ATTENDU** les explications du responsable du programme ;

**ATTENDU** les discussions en séance.

Proposé par : Ahmed Lakhssassi

Appuyé par : Nadia Baaziz

**IL EST RÉSOLU D'ADOPTER** les nouveaux descriptifs de cours tels que présentés en séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **12. Élaboration des EQE – GEN1143, GEN1543, GEN1553, GEN1563, GEN1573, GEN1593, GEN1603, GEN1703, GEN6353 (Descriptif avec EQE)**

### **12.1. Adoption de la résolution INF3631**

Concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (EQE).

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Les descriptifs des cours en annexe ;

**ATTENDU** La Convention collective des personnes chargées de cours prévoit que le Département doit définir les EQE pour chaque cours dont il a la responsabilité départementale ;

**ATTENDU** Que les personnes chargées de cours doivent faire une demande au Département de leur reconnaître des EQE à l'égard d'un ou de cours qu'ils souhaitent dispenser ;

**ATTENDU** Qu'une consultation auprès des personnes chargées de cours a été faite conformément à l'article 7.02 de la convention collective des personnes chargées de cours ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Ahmed Lakhssassi

Appuyée par : Nadia Baaziz

**IL EST RÉSOLU D'ADOPTER** les EQE pour les cours suivants : GEN1143, GEN1543, GEN1553, GEN1563, GEN1573, GEN1593, GEN1603, GEN1703 et GEN6353.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13. Adoption des modifications d'EQE – Retrait de l'obligation d'être membre de l'Ordre des ingénieurs GEN1143, GEN1543, GEN1553, GEN1563, GEN1573, GEN1593, GEN1603, GEN1703**

**13.1. Adoption de la résolution INF3632**

Concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (EQE) pour les cours de la maîtrise en informatique (3037 et 3097) et du DESS en STI.

---

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 354<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue à Gatineau, le mercredi 19 mars 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

**ATTENDU** Les descriptifs des cours en annexe ;

**ATTENDU** La Convention collective des personnes chargées de cours prévoit que le Département doit définir les EQE pour chaque cours dont il a la responsabilité départementale ;

**ATTENDU** Que les personnes chargées de cours doivent faire une demande au Département de leur reconnaître des EQE à l'égard d'un ou de cours qu'ils souhaitent dispenser ;

**ATTENDU** Qu'une consultation auprès des personnes chargées de cours a été faite conformément à l'article 7.02 de la convention collective des personnes chargées de cours ;

**ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Ahmed Lakhssassi

Appuyée par : Nadia Baaziz

**IL EST RÉSOLU D'ADOPTER** les EQE pour les cours suivants : GEN6323, GEN6363, INF5016, INF5026, INF5193, INF5223, INF6212.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14. Critères d'octroi heures d'aide à la correction**

**14.1. Adoption de la résolution INF3633**

Point reporté à la prochaine assemblée départementale.

**15. Varia**

**15.1.** Date de la prochaine réunion de l'assemblée : mercredi 16 avril 2025 sous la présidence de Rokia Missaoui.

**15.2.** Nomination de deux membres pour participer au groupe de recherche créé par Simon Beaudry, Doyen de la recherche : Miloud Rezkallah et Hajar Moudoud sont intéressés et nommés.

**16. Levée de la séance**

Sur proposition de Nadia Baaziz, appuyée par Rokia Missaoui, la levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité à 17 h 10.



---

Luigi Logrippo, président  
Département d'informatique et d'ingénierie